



CONGRES AIX-LES-BAINS

Vendredi 18 mai 2007

MOTION PEEP-SUP

Dans la continuité des actions des associations de parents d'élèves de primaire et secondaire, l'Union fédérale PEEP SUP, force de proposition, s'attache à informer et guider les parents d'étudiants dans les arcanes des études supérieures.

Mais, face aux enjeux et défis posés par la société de la connaissance et la compétition mondiale des savoirs, il est urgent de remédier aux manques et lacunes de notre système universitaire.

Le rang des universités françaises dans les différents classements internationaux traduit les faiblesses culturelles de notre enseignement supérieur.

La crise du Contrat Première Embauche (CPE) a mis brutalement en lumière les difficultés d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants. Chaque année, trop d'étudiants quittent l'université sans diplôme ni qualification et notamment à l'issue de la première année.

Or, la mission de l'enseignement supérieur doit être d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles pour tous y compris les handicapés, les étudiants qui souhaitent développer et acquérir des connaissances et qualifications, afin de s'insérer au mieux dans le monde professionnel et de s'y épanouir.

Depuis quelques mois, plusieurs rapports ont défini des propositions qui vont dans le sens de l'amélioration des conditions précaires de vie et d'étude des étudiants. Déjà il y a 2 ans, l'Union Fédérale PEEP SUP avait présenté, pour optimiser la situation sociale des étudiants, 6 bases de réflexion concernant :

- l'entrée à l'université,
- les frais d'inscription, de sécurité sociale et de mutuelle,
- les conditions d'hébergement,
- l'aide aux transports,
- la restauration,
- la santé.

A ces problèmes toujours d'actualité s'ajoutent les difficultés subies par de nombreux jeunes depuis la mise en place généralisée du système européen « Licence Master Doctorat » (LMD) et le maintien du numerus clausus inadapté dans certaines filières.

La signature de la convention avec l'Association Jeunesse et Entreprises (AJE) témoigne de la volonté de la PEEP d'être partenaire des entreprises qui doivent répondre à la demande de stages indispensables à nos jeunes.

Comme la PEEP le préconise depuis tant d'années, l'éducation au choix doit être renforcée : l'information auprès des étudiants et des familles sur les filières et les diplômes, sur la formation en alternance, sur l'apprentissage, doit s'améliorer et se clarifier, et ce dès le second degré pour favoriser un vrai choix d'orientation.

Même si des passerelles existent en fin de premier semestre pour les jeunes qui envisagent de modifier leur cursus universitaire, une évaluation de leur situation réalisée à mi-semestre permettrait une réorientation réussie et rapide.

L'Union Fédérale PEEP SUP a pris bonne note des constats établis et des solutions déjà formulées. Elle sera vigilante sur leur adéquation avec les propositions du nouveau ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.